

BRÈVES AGRICOLES d'Ukraine et de Moldavie

Une publication du SE de Kyïv
Juin à août 2026

Informations principales

Depuis la mi-juillet, du fait de frappes russes ciblant des navires marchands civils, les ports d'Odessa sont bloqués, provoquant une chute des exportations ukrainiennes de grain à 1,5 M t.

Pour parer aux conséquences du blocage, le gouvernement met en place une série de mesures pour aider les agriculteurs à faire face aux difficultés qu'ils rencontrent en matière de stockage, de débouchés et de trésorerie.

Le ministère de la politique agricole et de l'alimentation a été réinstitué en juillet.

1. Guerre

***Guerre :** Depuis le mois de juin, les frappes russes ont pris une nouvelle ampleur. Depuis la mi-juillet, du fait de frappes russes ciblant des navires marchands civils, les ports d'Odessa sont bloqués. Depuis le début du mois d'août, les frappes sur les entrepôts civils, y compris alimentaires, se sont intensifiées. De nombreuses fermes et entreprises agroalimentaires, notamment celles qui sont proches de la ligne de front, continuent d'être également ciblées par les forces armées russes.

Dans les ports d'Odessa, après une première dégradation en juin, la situation s'est lourdement aggravée en juillet : les forces armées russes ont en effet ciblé directement des navires marchands civils, tuant des membres d'équipage étrangers, des pilotes ukrainiens et coulant certains de ces bateaux. Ces frappes ont eu pour conséquence de bloquer le commerce maritime depuis les ports en eaux profondes d'Odessa depuis la mi-juillet. Ainsi, en tout, le PAM (se fondant sur des sources publiques) estime que huit navires civils ont directement été touchés en juin, 30 en juillet et 18 en août.

Par conséquent, les capacités d'exportation ukrainiennes et les exportations effectivement réalisées ont sensiblement diminué.

- Fin juin, avant l'intensification des attaques, Taras Visotsky, à l'époque vice-ministre chargé de l'agriculture, déclarait estimer que les attaques russes contre les infrastructures portuaires avaient réduit la capacité d'exportation de céréales de l'Ukraine d'environ 6 M t à 4 M t par mois.
- Après les frappes et le blocage des ports ukrainiens, mi-août, T. Visotsky, désormais ministre, estimait que les routes commerciales autres que les ports ukrainiens d'Odessa ne pourraient permettre d'exporter que 2,9 M t par mois, ce qui ne permettrait d'exporter que 29,6 M t en 2026/2027, alors que l'Ukraine prévoyait d'exporter 64,4 M t.

Fin août, T. Visotsky, déclarait que « environ 90% de la chaîne logistique utilisée par les commerces alimentaires avait été détruite » tout en excluant la possibilité de pénuries.

D'après l'association des agriculteurs de la région de Kherson (au sud-est), début juillet, plus de 5 000 ha de cultures céréalières avaient, dans leur région, été détruits par des incendies provoqués par des tirs russes. Des phénomènes équivalents ont été observés, avec une ampleur moindre, dans les régions de Jytomyr (nord-ouest) et de Kharkiv (au nord-est).

***Territoires occupés :** Le ministère de la politique agricole et de l'alimentation estime qu'environ 3,5 M ha ont été cultivés en 2026 dans les territoires occupés, représentant une récolte potentielle d'environ 9,3 M t de céréales et d'oléagineux, dont 5,5 M t de blé, 1,3 M t d'orge et 1,3 M t de tournesol.

Selon les autorités ukrainiennes, au cours du premier semestre 2026, 88 800 t de blé ont été exportées depuis le port ukrainien occupé de Marioupol grâce à l'affrètement de douze navires. En tout, le gouvernement ukrainien estime que la Russie a détourné près de 15 M t de céréales des territoires occupés entre 2022 et 2025, pour une valeur d'environ 6,8 Md USD.

***Pollution des sols :** D'après le gouvernement, lors du premier semestre 2026, près de 10 000 ha de terres ont été dépollués.

***Paix :** Depuis le début de la dégradation de la situation en mer Noire, la Turquie a de nouveau entrepris des démarches auprès de la Russie et de l'Ukraine pour parvenir à un cessez-le-feu, jusqu'à présent sans succès. Mi-août, l'Ukraine a également proposé un cessez-le-feu, qui a été rejeté par la Russie. Début août, le président ukrainien Volodymyr Zelensky a évoqué la question de la sécurité en mer Noire avec le président des Émirats arabes unis, Mohamed bin Zayed Al Nahyan.

2. Production et filières agricoles

***Climat et changement climatique :** D'après le centre ukrainien hydrométéorologique, en juin, les conditions ont été globalement favorables malgré un déficit hydrique persistant (équivalent à celui de l'année dernière même si sa géographie diffère). En juillet, les conditions météorologiques en Ukraine ont été globalement plus fraîches que la normale, avec des précipitations irrégulières et localement importantes. En août, les précipitations ont retardé les récoltes dans plusieurs régions. Ainsi, globalement, les récoltes de cultures d'hiver (colza, blé, orge) ont été bonnes voire très bonnes dans plusieurs régions méridionales et centrales de l'Ukraine (ex. Odessa) et, *a contrario*, plus mauvaises dans les régions septentrionales et occidentales (ex. Rivné).

***Campagne 2025/26 :** Début juillet, l'UGA (l'union ukrainienne des producteurs de céréales et d'oléagineux) a publié ses estimations de production et d'exportations pour la campagne 2025/26 : en tout, 80 M t de céréales et d'oléagineux auraient été produits (contre 79 M t en 2024/2025), dont 41,1 M t ont été exportés (contre 46,7 M t en 2024/2025). L'USDA a également mis à jour ses estimations en septembre.

Production (M t)	2025/2026 (UGA, juillet 2026)	2025/2026 (USDA, septembre 2026)
Blé	22,5 14	24 14,1
Orge	4,9 1,5	5,5
Maïs	31,1 21	30,9 22,4
Tournesol	10,5	10,7
Soja	5,0 2,7	5,0
Colza	3,2 1,8	3,2

***Semis de 2026/2027 :** Fin août, Eugène Osipov, directeur général de Kernel, a déclaré que les surfaces semées pour la campagne 2026/2027 pourraient baisser de 20% en raison de la dégradation de la situation en mer Noire, ce qui, *in fine*, pourrait se traduire par une baisse de la production de céréales et d'oléagineux de 12 M t.

***Prévisions 2026/27 :** En juillet, août et septembre, l'USDA a mis à jour ses prévisions de production et d'exportation pour la campagne 2026/2027, revoyant à la hausse la production de blé, de maïs et de tournesol en raison de conditions climatiques globalement plus favorable tout en réduisant les prévisions d'exportations en raison de la dégradation de la situation en mer Noire.

Fin juillet, l'UGA a également revu ses prévisions, augmentant ses estimations de production de 1 M t. Ainsi, en tout, l'Ukraine devrait produire 84,6 M t de céréales et d'oléagineux (contre 80 M t lors de la campagne 2025/2026), dont 52 M t pourraient être exportées (contre 41,1 M t la campagne précédente).

Production (M t)	2026/2027 (USDA, septembre 2026)	2026/2027 (UGA, juillet 2026)
Blé	26 12,5	23,7 18
Orge	5,9 2,5	5,5 2,3
Maïs	31,8 22	32,1 27
Tournesol	13	13,3
Soja		4,6
Colza		3,5

***Viande porcine :** D'après l'association ukrainienne des éleveurs de porcs, le cheptel porcin ukrainien a diminué de 25 % en cinq ans, passant de 6,11 à 4,61 M de têtes, principalement en raison du recul des petits élevages domestiques. Le nombre de sites industriels a également diminué d'au moins 15 % depuis 2022, mais le secteur industriel a retrouvé en 2025 ses niveaux d'avant-guerre en volume d'abattage.

***Viande de volaille :** D'après [l'USDA](#), la production ukrainienne de viande de volaille devrait atteindre 1,54 M t en 2027, soit une hausse de 60 000 t sur un an. La consommation intérieure progresserait légèrement à 1,1 M t, tandis que les exportations atteindraient 530 000 tonnes, contre 45 000 tonnes d'importations.

***Lait :** D'après l'**USDA**, la production de lait en Ukraine devrait atteindre 6,65 M t en 2026, en baisse de 300 000 t (-4,3 %) par rapport à 2025. Le cheptel de vaches devrait également diminuer à 1,14 M de têtes (-60 000 par rapport à 2025), tandis que les exportations ukrainiennes de beurre et de lait écrémé en poudre devraient reculer respectivement à 10 000 et 25 000 t.

3. Politiques économiques et agricoles

***Inflation :** Après un ralentissement en juin, la hausse de l'inflation observée ces derniers mois s'est accélérée en juillet et août en raison de l'effet combiné des conséquences des frappes russes sur les infrastructures portuaires, commerciales et énergétiques ukrainiennes et des conséquences de la guerre en Iran sur les prix de l'énergie. Ainsi, l'inflation a atteint 7,3% en juin, 7,7% en juillet et 8,1% en août.

Pour limiter cette dynamique, la banque nationale d'Ukraine (NBU) a relevé fin juillet son taux directeur de 15% à 15,5%, puis, mi-septembre, à 16%.

***Nouveau gouvernement :** Mi-juillet, la Verkhovna Rada (le Parlement ukrainien) a accepté la démission du gouvernement de Julia Svyrydenko et a nommé un nouveau gouvernement.

Le nouveau Premier ministre, Serge Korynetsky (jusqu'alors président de Naftogaz et directeur d'Ukrnafta, les principaux conglomérats publics de gaz et de pétrole), a remercié Taras Kachka, vice Premier ministre chargé de l'intégration européenne et euro-atlantique, et a nommé en remplacement Vsevolod Chentsov, ancien représentant permanent de l'Ukraine auprès de l'UE.

T. Kachka a été nommé à la place de V. Chentsov à la représentation permanente de l'Ukraine auprès de l'UE, tout en gardant les fonctions de représentant au commerce de l'Ukraine.

Le ministère de l'Economie, de l'Environnement et de l'Agriculture a été de nouveau scindé. Le nouveau ministre de l'Economie et de l'Environnement est Alexandre Kravchenko, qui dirigeait jusqu'alors la branche ukrainienne du cabinet de conseil américain McKinsey.

Le nouveau ministre de la Politique agricole et de l'Alimentation est Taras Visotsky, vice-ministre chargé de l'agriculture depuis 2019. Ses principales priorités sont : (i) l'intégration européenne, (ii) le développement de la transformation agroalimentaire,

(iii) le soutien aux territoires proches du front et aux territoires désoccupés, ainsi que (iv) réforme et numérisation des politiques agricoles.

***Made in Ukraine :** Le gouvernement ukrainien a annoncé l'enregistrement début juin du parc industriel *Terezyne*, situé dans la région de Kyïv (centre du pays). D'une étendue de 15 ha, il prévoit de rassembler des industries agro-alimentaires. Il devrait permettre de créer 500 emplois et d'attirer 780 M UAH (environ 16 M EUR) d'investissements.

Dans le cadre de son programme *Made in Ukraine*, le gouvernement a commencé mi-juin à verser une compensation majorée (à un taux de 40 %, le taux usuel étant de 25%) pour l'achat de matériels agricoles de fabrication ukrainienne à des fermes situées dans les régions proches de la ligne de front.

***Mer Noire :** Pour parer aux conséquences du blocage des routes commerciales en mer Noire, le gouvernement met en place une série de mesures avec l'aide de ses partenaires étrangers.

1°) Certains agriculteurs font face à des problèmes de stockage.

- En effet, d'après le gouvernement ukrainien, au 1^{er} juillet 2026, les stocks de céréales et d'oléagineux atteignaient 7,7 M t (dont 3,9 M t de maïs et 3 M t de blé), soit une hausse de près de 65 % par rapport à l'année dernière.

Les capacités de stockage étant limitées, le gouvernement a fait appel à l'aide internationale pour des dons (financière ou en nature) de dispositifs de stockage temporaire pour les plus petits agriculteurs travaillant près de la ligne de front.

Fin août, le gouvernement a annoncé avoir collecté 10,5 M USD et près de 10 000 bâches de stockage (*silos bags* ou *grain sleeves*).

- Afin d'encourager le stockage, le gouvernement cherche également à étendre l'assurance contre le risque de guerre en cherchant à développer de nouveaux produits couvrant notamment les entrepôts, avec l'aide de bailleurs internationaux.

2°) Beaucoup d'agriculteurs sont également confrontés à une absence de débouchés, notamment pour la récolte de blé. Avec la fermeture de la mer Noire, de nombreux négociants (*traders*) ont annulé ou suspendu l'exécution de contrats, ce qui a participé à la chute des prix intérieurs.

Le gouvernement a donc cherché à améliorer l'accès au marché européen, à deux égards :

- d'une part, d'un point de vue logistique, en réactivant les corridors de solidarité.
 - o En effet, d'après le vice Premier ministre ukrainien chargé de la reconstruction, des infrastructures et des transports, Serge Derkach, en tout, sur les 6 M t de marchandises transportés par la mer chaque mois, les autres routes commerciales pourraient permettre d'exporter en tout environ 4,5 M t de marchandises, notamment en augmentant les volumes transitant par le Danube.
 - o L'UCAB (association qui rassemble les *agroholdings*) a notamment demandé à ce que l'UE compense les coûts logistiques additionnels de transit de l'Ukraine vers des ports européens en eaux profondes, qu'elle estime à 1,1 Md EUR (à raison d'environ 590 M EUR pour le fret ferroviaire, 240 M EUR pour la manutention au port, 135 M EUR pour les opérateurs de fret et 135 M EUR pour les autres acteurs de la chaîne logistique).
 - o Ainsi, dès le début du mois d'août, l'Ukraine a lancé des démarches auprès de ses voisins (Moldavie, Roumanie, Slovaquie, Hongrie & Pologne). Mi-août, l'Ukraine et la Moldavie sont convenus d'appliquer, jusqu'à fin 2026, une réduction de 50% pour le fret ferroviaire de marchandises ukrainiennes transitant par la Moldavie.
- D'autre part, d'un point de vue commercial, en accordant des concessions tarifaire supplémentaires.
 - o Des associations professionnelles agricoles ont notamment demandé un meilleur accès au marché européen pour certains produits agricoles ukrainiens actuellement sous contingents, comme certains types de blé, mais aussi le sucre, l'amidon ou le bioéthanol.
 - o Plusieurs de ces demandes ont été relayés par le gouvernement ukrainien à la Commission européenne au cours du mois d'août.
 - o En outre, pour faciliter l'ouverture de nouveaux débouchés, le gouvernement a revu mi-août le mécanisme de prix minimum à l'exportation.

3°) La plupart des agriculteurs ont également des difficultés de trésorerie.

- En effet, avec l'impossibilité de vendre leur récolte (*cf. supra*), l'arrivée des semis des cultures d'hiver (blé, orge, colza) et de la récolte des cultures de printemps (maïs, tournesol, soja), beaucoup d'agriculteurs se sont également retrouvés dans une situation financière compliquée.
- Or, le secteur est déjà fortement endetté : d'après le ministère de l'économie, le portefeuille de crédits du secteur agricole ukrainien atteignait début juillet 3,9 Md USD, sachant que plus de 45% de ce portefeuille bénéficie déjà du programme public de bonification de crédits « 5-7-9 ».
- Par conséquent, début août, le gouvernement a annoncé réformer le programme « 5-7-9 », qui permettrait d'octroyer environ 80 M UAH de crédits supplémentaires (environ 1,6 M EUR).
- Pour faire face à ses nouvelles dépenses, mi-août, le gouvernement ukrainien a demandé à l'UE une aide financière supplémentaire de 220 M EUR pour le secteur agricole.

***Soutiens aux agriculteurs :** Mi-juillet, le gouvernement a lancé un nouveau programme de soutien au secteur des fruits, « *Green Farming in Horticulture* », avec le soutien du gouvernement allemand. Destiné aux MPME, il combine des prêts à taux préférentiel et des subventions pouvant atteindre 10 000 EUR par bénéficiaire.

Fin juin, le gouvernement ukrainien a réformé son [programme d'aides à l'élevage](#), d'une part en l'étendant aux filières ovine et caprine et, d'autre part, en portant le taux de compensation des investissements à 50 % pour les fermes situées près de la ligne de front (contre 25% dans le reste du pays).

Fin juin, le gouvernement ukrainien a annoncé le lancement d'un nouveau programme subventionnant l'achat d'engrais fabriqués en Ukraine, à hauteur de 1 000 UAH/ha (environ 20 EUR), pour un montant maximal allant jusqu'à 7 t d'engrais pour 100 ha.

Mi-juin, le ministère chargé de l'agriculture, en partenariat avec la FAO et avec le soutien financier de la Norvège, a lancé un programme d'aide destiné aux petits agriculteurs des régions de Tchernihiv (au nord-est) et de Dnipropetrovsk (au sud-est). Doté d'un budget de 1,1 M USD, le programme prévoit l'attribution de bons d'une valeur de 2 000 USD pour l'achat de semences et d'engrais minéraux en vue des semis d'automne. Au total, 550 exploitations agricoles cultivant entre 10 et 150 ha pourront bénéficier de cette aide.

Mi-juin, le gouvernement ukrainien a élargi le programme de prêts bonifiés « 5-7-9 % » en lançant un nouveau mécanisme de financement destiné aux entreprises touchées par les bombardements. Les entreprises pourront obtenir jusqu'à 150 M UAH pour restaurer leurs actifs détruits ou endommagés, avec un taux d'intérêt préférentiel de 0,1 % pendant les deux premières années.

***Assurance :** D'après le ministère chargé de l'économie, mi-juin, 63 entreprises avaient souscrit au dispositif du gouvernement, mis en place au 1^{er} janvier 2026, qui subventionne les assurances contre les risques de guerre.

***Lutte contre la fraude :** Fin juin, le parquet ukrainien a annoncé l'ouverture d'une enquête sur un détournement présumé de 49 M UAH (environ 1 M EUR) de fonds publics destinés au déminage humanitaire de terres agricoles dans la région de Mykolaïv (au sud-est). Six personnes, dont des dirigeants de sociétés de déminage et un représentant d'une exploitation agricole, sont soupçonnées d'avoir certifié des opérations de déminage fictives ou incomplètes afin d'obtenir les financements publics.

Fin août, l'autorité ukrainienne de la concurrence a infligé une amende de 4,7 M UAH (environ 90 000 EUR) aux entreprises International Demining Group et PSM Ukraine Group pour une entente dans 12 appels d'offres pour le déminage de terres agricoles organisés en 2025 par le Centre de déminage humanitaire, pour une valeur attendue totale de plus de 150 M UAH (environ 2,8 M EUR).

***Lait :** Fin juin, le ministère chargé de l'agriculture a publié un [projet de stratégie](#) pour le développement de l'industrie laitière d'ici 2035.

***Commerce agricole en 2025/2026 :** D'après l'UGA (l'union ukrainienne des producteurs de céréales et d'oléagineux), en 2025/2026, les principaux importateurs de céréales et d'oléagineux ukrainiens, tous produits confondus, seraient, en volume :

- (i) la Turquie (7,9 M t, environ 19% du volume total des exportations ukrainiennes) ;
- (ii) l'Égypte (4,9 M t, 12%) ;
- (iii) l'Italie (4,2 M t, 10%) ;
- (iv) l'Algérie (2,9 M t, 7%) ;
- (v) l'Espagne (2,6 M t, 6%) ;
- (vi) les Pays-Bas (2,3 M t, 6%) ;
- (vii) l'Indonésie (2,0 M t, 5%) ;
- (viii) la Tunisie (1,4 M t, 3%) ;
- (ix) l'Allemagne (1,3 M t, 3%) ;
- (x) Israël (1,2 M t, 3%).

Plus précisément, les trois premiers pays importateurs :

- de blé ukrainien furent l'Égypte (3,9 M t ; 27%), l'Algérie (2,8 M t ; 20%) et l'Indonésie (2,0 M t ; 15%) ;
- ceux d'orge la Chine (0,5 M t ; 33%), la Turquie (0,3 M t ; 15%) et la Libye (0,2 ; 13%) ;
- et ceux de maïs la Turquie (6,5 M t ; 31%), l'Italie (3,8 M t ; 12%) et l'Espagne (1,9 ; 9%).

En outre, d'après Taras Visotsky, à l'époque vice-ministre chargé de l'agriculture, en 2025/2026, l'Ukraine a exporté environ 14 M t de blé (environ 6% du commerce mondial), 25 M t de maïs (12%) et 1,5 M t d'orge (4%).

***Céréales et oléagineux :** Toutes routes commerciales confondues, l'Ukraine a exporté 4,3 M t de céréales et d'oléagineux en juin. Du fait du blocage des ports d'Odessa, ce chiffre a chuté à 2,89 M t en juillet et à seulement 1,48 M t en août, soit le volume mensuel le plus faible enregistré depuis avril 2022. D'après le gouvernement, cela représente le tiers des capacités d'exportations agricoles ukrainiennes.

Ainsi, le gouvernement a abaissé mi-août sa prévision d'exportations de céréales et d'oléagineux pour la campagne 2026/27 de 43 M t à 38-40 M t.

De même, entre juin et août, l'utilisation des différentes routes commerciales a profondément changé. Alors que, en juin, 88% des volumes passaient par les ports de la mer Noire (1% par les ports du Danube et 9% par le train) ; en août, 43% sont passés par le train et 38% par les ports du Danube.

***Viande de volaille :** D'après [l'USDA](#), en raison de la guerre en Iran, l'Ukraine réoriente ses exportations de viande de volaille depuis les pays du Golfe, notamment l'Arabie Saoudite, vers l'Europe, notamment le Royaume-Uni et l'Union européenne.

***Conteneurs :** En raison du blocage des ports de la région d'Odessa, l'armateur danois Maersk a suspendu ses activités à Tchernomorsk fin juillet et mis en place, début août, un service ferroviaire temporaire entre le port roumain de Constanța et les terminaux ukrainiens pour les transports de marchandises à l'importation et à l'exportation.

Début juin, l'armateur italo-suisse MSC a acquis une participation de 51 % dans le terminal à conteneurs TIS du port ukrainien de Pivdenny.

***Engrais :** Mi-juin, l'Ukraine a repris, pour la première fois depuis sept ans, les exportations maritimes d'urée. Environ 21 000 t produites par le groupe OSTCHEM ont été expédiées via le port de Tchernomorsk vers des acheteurs en Italie et en Turquie, parmi lesquels figurent notamment les groupes internationaux Nitron Group et Samsung C&T Corporation.

***Politique commerciale :** Mi-juillet, la Verkhovna Rada a ratifié l'accord de libre-échange entre l'Ukraine et la Turquie. La Turquie est le deuxième marché d'exportation de l'Ukraine et son troisième partenaire commercial : les échanges bilatéraux ont atteint 6,7 Md EUR en 2025, dont 2,2 Md EUR d'exportations ukrainiennes.

L'accord de partenariat économique global entre l'Ukraine et les Émirats arabes unis est entré en vigueur le 1^{er} juillet 2026, créant une zone de libre-échange entre les deux pays.

Début juin, le gouvernement ukrainien a approuvé la [stratégie d'exportation de l'Ukraine à l'horizon 2030](#), qui vise à renforcer la compétitivité des exportations ukrainiennes, accroître la part des produits à plus forte valeur ajoutée dans celles-ci et soutenir l'internationalisation des PME. La stratégie fixe notamment comme objectifs d'atteindre 85 Md USD d'exportations (contre 48 Md USD en 2025) et de réduire la part des produits bruts ou faiblement transformés à 59 % des exportations (contre 87% actuellement).

5. Affaires européennes

***Adhésion à l'UE :** D'après le projet de programme de travail gouvernemental en matière d'adhésion européenne déposé fin août à la Rada, l'Ukraine souhaite ouvrir les blocs n°2, 3,4 et 5 et clore l'ensemble des négociations d'adhésion d'ici la fin 2027, reflétant en cela l'objectif fixé début août par le président ukrainien, Volodymyr Zelensky.

De même, début août, le nouveau vice-Premier ministre chargé de l'intégration européenne et euro-atlantique, Vsevolod Chentsov, avait déclaré que l'Ukraine visait à achever les négociations d'adhésion avec l'UE d'ici fin 2027, qualifiant cet objectif « d'ambitieux, mais de réaliste ».

Mi-juin, Taras Kachka, à l'époque vice-Premier ministre chargé de l'intégration européenne et euro-atlantique, avait déclaré que l'Ukraine pourrait remplir l'ensemble des critères intermédiaires et finaux (« *benchmarks* ») des négociations d'adhésion à l'Union européenne dans un délai d'environ deux ans, soit 2028.

Mi-juin, la déléguée permanente de l'UE en Ukraine, Katarína Mathernová, a de nouveau déclaré que 2030 restait un calendrier « viable » pour que l'Ukraine adhère à l'UE.

***Reprise de l'acquis européen :** Fin juillet, la loi ukrainienne sur la réglementation de la production, de la circulation et de l'étiquetage des produits biologiques a été publiée. Elle aligne le cadre ukrainien sur les règles européennes. Elle entrera en vigueur en juillet 2029.

6. Affaires étrangères

Rien à signaler.

7. Entreprises agricoles

***MHP :** Fin août, le comité anti-monopole ukrainien a autorisé MHP (une des plus grandes *agroholdings* ukrainiennes, qui cultive 362 000 ha, principalement pour la production de viandes de volailles) à prendre le contrôle d'Agrol Plus dans le cadre de l'acquisition d'une unité d'abattage et de transformation de volailles. La transaction, estimée à au moins 4,3 M EUR ne porte pas sur les élevages de volailles ni sur les bâtiments d'élevage d'Agrol.

Début juillet, MHP a annoncé sa volonté de lever 21 M USD pour construire une ferme laitière de 2 500 vaches et une centrale de cogénération de biogaz d'une capacité de 0,8 MW, qui seraient situées dans la région de Vinnitsa. Le coût total du projet est estimé à 26 M USD. La ferme devrait produire 28 500 t de lait et 500 MWh par an. L'objectif est d'exporter sa production vers l'UE, les Balkans, le Moyen-Orient, le Caucase et l'Asie centrale.

***Astarta :** Début juillet, le comité anti-monopole ukrainien a autorisé Astarta-Kyiv (une des plus grandes *agroholdings* ukrainiennes, qui cultive plus de 215 000 ha pour la production conventionnelle et biologique de céréales, de soja, de colza, de sucre, de produits laitiers, de viande bovine et de bioénergie) à vendre l'entreprise « Chernihiv Eco Plus » à son acquéreur potentiel. Cette vente s'inscrit dans la stratégie d'optimisation du portefeuille foncier du groupe et de concentration de ses activités dans ses principales régions de présence.

Astarta a inauguré une exploitation laitière modernisée dans la région de Khmelnytskyi (ouest du pays), d'une capacité de 2 000 vaches laitières. Le complexe est notamment équipé d'un carrousel de traite de 40 places.

***Nibulon :** Mi-juillet, Nibulon (qui cultive 51 000 ha pour la production et l'exportation de céréales et d'oléagineux principalement et qui a une activité dans l'armement de bateaux) a annoncé avoir obtenu une certification lui permettant d'effectuer des opérations de déminage des zones aquatiques ainsi que des actions de sensibilisation aux risques liés aux mines. L'entreprise pourra désormais intervenir dans les rivières, lacs, réservoirs et zones côtières, en complément de ses activités de déminage terrestre.

Fin juin, Nibulon a rejoint un projet de coopération avec NASA Harvest visant à développer des outils de suivi des pratiques agricoles durables en Ukraine dans les secteurs des céréales et des oléagineux. Le projet prévoit l'utilisation de données satellitaires pour identifier les rotations culturales, les pratiques de travail du sol et l'utilisation des couverts, afin de renforcer les systèmes de suivi, de rapportage et de vérification environnementale à grande échelle.

***Vilia :** Fin juin, Volyn-Zerno-Produkt (Vilia, une *agroholding* cultivant 65 000 ha pour la production de farine et le négoce de céréales et de sucre) a annoncé mettre en service une nouvelle usine de semences en Volhynie (ouest du pays), d'une capacité de traitement pouvant atteindre 12 t/h. Destinée à améliorer la qualité du conditionnement des semences et à accroître les capacités de production, l'installation couvrira les besoins du groupe.

8. Enjeux sanitaires et phytosanitaires

***PPA :** Mi-août, un foyer de peste porcine africaine (PPA) a été détecté dans un élevage de la région de Mykolaïv (au sud-est). Début août, un foyer de PPA a été détecté dans la région d'Odessa (au sud). Début juin, deux foyers de PPA ont été détectés, l'un en faune sauvage dans la région de Vinnytsia (au sud-ouest), l'autre dans un élevage dans la région de Dnipropetrovsk (au sud-est).

9. République de Moldavie

9.1. Production et filières agricoles

***Pommes :** D'après l'association Moldova Fruct, en 2026, la production de pommes serait de qualité et pourrait atteindre environ 526 000 t, soit une hausse de 18 % par rapport à 2025. Cette progression s'explique principalement par des conditions climatiques plus favorables.

***Abricots :** Selon l'association Moldova Fruct, la production d'abricots est estimée cette année entre 15 000 et 17 000 t, un niveau proche de celui de 2024 et supérieur à celui de 2025, la récolte ayant été affectée par les gelées printanières. La qualité des fruits se serait également améliorée. La Roumanie resterait le principal débouché des abricots moldaves.

***Viticulture :** En 2026, la récolte de raisins destinés à la production de vin pourrait augmenter de 10 à 15 % sur un an, avec un rendement moyen estimé entre 8 et 9 t/ha. Le prix indicatif discuté pour la campagne se situerait entre 6,8 et 8,2 MDL/kg (soit entre 0,34 et 0,41 EUR), sans caractère obligatoire. La surface viticole totale aurait continué de diminuer, passant de 118 000 ha en 2021 à 107 000 ha en 2025.

***Nouveau gouvernement :** Fin juillet, le Parlement a donné sa confiance au gouvernement du nouveau Premier ministre, Vasile Tofan. Dans ce nouveau gouvernement la ministre de l'agriculture et de l'industrie alimentaire, Ludmila Catlabuga, ne fut pas reconduite. Elle fut remplacée par Radu Musteata, qui présenta sa démission deux jours après sa nomination, ayant dissimulé ses liens avec un parti lié à un oligarque moldave emprisonné. Après un mois de vacance, Eugeniu Osmochescu, jusqu'alors ministre du développement économique et de la numérisation, a été nommé ministre de l'agriculture et de l'industrie alimentaire fin août.

***Démographie :** Selon le rapport statistique « Moldavie en chiffres 2026 », la Moldavie continuerait de perdre de la population. Début 2026, la population résidente est estimée à 2,36 M d'habitants, soit environ 23 000 personnes de moins qu'en 2025. Cette baisse s'expliquerait par une natalité plus faible que la mortalité (écart d'environ 10 000 personnes) et par l'émigration. Le pays connaîtrait également un vieillissement rapide de sa population, avec près d'un quart des habitants âgés de plus de 60 ans. La natalité poursuivrait son recul, avec seulement 22 100 naissances en 2025 et un taux de fécondité de 1,68 enfant par femme.

***Économie :** Mi-juillet, la Moldavie a été reclassée par la Banque mondiale parmi les économies à revenu intermédiaire supérieur (comme la Roumanie, la Bulgarie, la Turquie, le Brésil ou la Chine).

***Guerre en Iran :** D'après l'agence d'intervention et de paiements pour l'agriculture (AIPA), début juillet, 2 236 agriculteurs moldaves recevront des compensations pour les accises sur le diésel utilisé dans l'agriculture, pour un montant total de 62 M MDL (environ 3,1 M EUR, soit en moyenne 1 400 EUR par agriculteur). L'aide couvre les accises de 18,9 M l de diésel. Le programme, financé par une enveloppe gouvernementale de 110 M MDL (environ 5,5 M EUR), vise à réduire l'impact de la hausse des coûts pour les producteurs agricoles.

***Irrigation :** Mi-juin, la Banque mondiale a annoncé financer à hauteur de 12 M USD la réhabilitation de trois systèmes centralisés d'irrigation dans le nord de la Moldavie, au bénéfice des localités de Tetcani, Corjeuti et Beleavinti. Le projet prévoit la reconstruction de trois bassins d'accumulation, la construction

d'un nouveau bassin, la création de trois stations de pompage, la modernisation de trois autres stations, ainsi que l'installation de 32 km de réseaux de distribution et de 15 km de conduites d'adduction. Le complexe d'irrigation devrait être opérationnel d'ici fin 2028.

***Financement :** Début juin, le gouvernement moldave a adopté le programme stratégique de la politique agricole 2026-2030, qui prévoit près de 19 Md MDL (environ 950 M EUR) de financements en faveur de l'agriculture et du développement rural. Les aides devraient augmenter progressivement, passant de 2,3 Md MDL en 2026 à 5,3 Md MDL en 2030. Le programme introduit une planification pluriannuelle des subventions et cible trois axes principaux : (i) les aides directes aux producteurs agricoles et aux éleveurs, (ii) les soutiens sectoriels (viticulture, apiculture, adaptation climatique) et (iii) les investissements dans la modernisation des exploitations, l'irrigation, la transformation agroalimentaire et le développement rural. Les autorités prévoient également de renforcer les services de conseil agricole *via* le système AKIS et de mettre en place un mécanisme d'évaluation annuel fondé sur des indicateurs de performance. Pour 2026, le fonds agricole est estimé à 2,3 Md MDL, dont 629 M MDL issus du Plan de croissance pour la Moldavie.

***Agro-écologie :** Début août, La Moldavie a lancé l'école biologique, plate-forme consacrée à l'adoption de pratiques agricoles durables et au développement d'une production respectueuse de l'environnement. Elle propose des formations pratiques, des démonstrations technologiques et des méthodes modernes visant à protéger les sols, renforcer la biodiversité et améliorer la résilience face au changement climatique. Mis en œuvre en partenariat avec le ministère moldave de l'agriculture, ce projet est financé par l'UE et la République tchèque.

Mi-juin, le ministère moldave de l'environnement a annoncé un plan d'investissements de 49 M USD pour lutter contre la dégradation des terres. D'après le ministère, plus de 40 % des terres moldaves seraient touchées par la désertification et la dégradation, tandis qu'environ la moitié des terres agricoles présenteraient des signes de détérioration. Le gouvernement prévoit notamment la création d'une pépinière dans le sud afin de produire des plants destinés au reboisement et à la restauration des sols, dans le cadre du programme national de reforestation qui vise environ 7 000 ha par an.

9.3. Commerce international agricole

***Génétique aviaire :** Mi-juin, la Moldavie a obtenu l'autorisation d'exporter des œufs à couvrir vers l'Ukraine, à la suite d'un audit mené par l'autorité ukrainienne chargée de la sécurité alimentaire et de la protection des consommateurs (DPSS). Trois opérateurs moldaves ont été autorisés à exporter vers le marché ukrainien. En 2025, la Moldavie aurait produit 636 M d'œufs, soit 1,4 % de plus qu'en 2024, un volume suffisant pour couvrir la consommation intérieure. Le pays est également autorisé à exporter des œufs vers l'UE depuis avril 2024.

9.4. Affaires européennes et étrangères

***Reprise de l'acquis européen :** Fin juillet, la Moldavie, la Lettonie, la Lituanie et l'Ukraine ont signé un accord de coopération institutionnelle en matière de gestion des frontières par une déclaration commune.

Début juin, le ministère de l'agriculture a présenté plusieurs projets numériques destinés à moderniser la gestion du secteur agroalimentaire, notamment son système intégré d'administration et de contrôle (SIGC/IACS) et son système d'identification des parcelles agricoles (SIPA/LPIS). Le Registre de l'agriculteur devrait devenir opérationnel d'ici fin 2026.

9.5. Enjeux sanitaires et phytosanitaires

***PPA :** Début août, un foyer de peste porcine africaine (à Vulcanesti) a été confirmé par l'agence nationale de sécurité alimentaire. D'après l'agence, ce serait actuellement le seul actif dans le pays, les foyers précédents ayant été éradiqués.

***Rage :** Entre fin juillet et début août, quatre cas de rage (à Chisinau et dans les districts d'Ungheni, Soroca et Drochia) ont été confirmés par l'agence nationale de sécurité alimentaire.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques. Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :

www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : Service économique (SE) de Kyïv

kyiv@dgtresor.gouv.fr

Rédaction : SE de Kyïv, avec l'aide du SE de Bucarest pour la partie sur la République de Moldavie